

Commune de Fosses-la-Ville – 2^{ième} division – VITRIVAL

Une maison d'habitation située
cadastrée section A, numéro 0274/02XP0000, pour une contenance de
huit ares trente centiares (8a 30ca).
Revenu cadastral non-indexé : quatre cent cinquante-trois euros
(453,00 €).

Description d'après titre ancien :

« Fosses-la-Ville – 2^{ième} division – Vitrival »

Une maison d'habitation avec jardin située

***... , cadastrée section A, numéro 276 F et partie des numéros 276 D
et 274/02 V, d'une contenance, d'après mesurage, de 08 ares 30
centiares, joignant ladite Chaussée de Charleroi, le vendeur,***

Plan

***Tel que ce bien est repris sous lettres ABCDEFA et hachuré jaune en
un plan de division dressé par le géomètre-expert immobilier Raucroix
à Couillet le 10 mars 2013 qui demeurera annexé aux présentes.***

Rappel de plans

Tel le bien cadastré section A, numéro 276 D est repris sous lots 1 et 2 et liseré vert en un plan dressé par le géomètre-expert immobilier Monsieur Barthélemy à Vitrival le 21 mars 1962, demeuré annexé au procès-verbal de vente publique clos par le notaire Franceshini à Fosses le 21 mars 1962.

Tel le bien cadastré section A, numéro 276 F est repris sous parcelle B et liseré jaune en un plan dressé par Monsieur Pierre Duquesne, géomètre-expert immobilier à Jemeppe-sur-Sambre, le 01 décembre 2000, demeuré annexé à un acte de vente reçu par le notaire Massinon à Fosses-la-Ville, le 24 juin 2003.

Revenu cadastral non-indexé : à déterminer ».

Ainsi que notamment tout leur contenu considéré par la loi comme immeuble par destination ou incorporation et toutes les améliorations qui y seraient apportées par addition ou autrement.



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

SPF Finances - bureau Sécurité juridique
Exp. : Avenue du Prince de Liège 133 bte 730 - 5100 Namur

Ingrid DE WINTER
Rue de Beaumont, 460
6030 Marchienne-au-Pont (Charleroi)

Votre courrier du : 25.01.2024 | Vos références : 2024/035 | Nos références : 45-I-26/01/2024-00786

Page 1/1

Namur, le 13 février 2024

Relation

Nous vous confirmons que l'inscription suivante a été inscrite au bureau de NAMUR le 26 janvier 2024.

Référence : 45-I-26/01/2024-00786

| | |
|-----------------------------|--------|
| Rétribution : | 270,00 |
| Droit d'hypothèque : | 396,00 |
| Droits divers : | 0,00 |
| Total en euros : | 666,00 |
| six cent soixante-six euros | |

bureau Sécurité juridique
NAMUR



Gérez votre dossier sur
MYMINFIN.BE

Retrouvez des informations sur
FIN.BELGIUM.BE



Une question ? Appelez-nous
02 572 57 57